



## Impayé cdiscount relance contentieux Après délai de 3 ans

Par **Becard gwenaelle**, le **16/10/2018** à **09:21**

Bonjour, il y a bientôt 3 ans en décembre 2015 mon ex compagnon a voulu s acheter un canapé a 1600e sur c discount en 4 fois. Malheureusement il n arrivait pas a se connecter sur son compte du coup il m a demandé si il pouvait se servir du mien, J ai accepté en me disant que je n aurais pas de problèmes car c était sa carte bleue qui serait débité. La livraison c est faite sur le trottoir en bas de mon domicile et il a signé a ma place. Celui ci n a pas payé les 3 autres mensualités et c discount me dit que c est a moi de payer car c est moi la titulaire du compte. Après bientôt 3 ans sans nouvelle, il me relance a nouveau. Quels recours je peux avoir pour qu' il me laisse tranquille? Y a t il un délai de prescription ou de forclusion? Merci de votre aide.